



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### TOTAL : après la pollution du littoral, la pollution sociale ! – 167 emplois !

Le groupe Total, qui vient d'annoncer 12,6 MM € de bénéfices pour 2006 et qui doit répondre devant la justice de son éventuelle responsabilité dans le naufrage de l'Erika, veut encore augmenter ses profits.

Pour atteindre cet objectif, il n'hésite pas à supprimer 167 Emplois dans sa branche « Lubrifiants » en France.

Cette même activité a généré en 2006 pas loin de 140 M € de résultat.

Mais ce n'est pas assez !

Bien sûr, cela doit se faire sans licenciements et avec « ménagement » pour les personnes concernées. La direction de la communication sait habiller ce genre de déclaration : elle n'en est pas à son « coup d'essai » !

La vérité, c'est qu'une partie de ces emplois vont faire l'objet de mises à la retraite anticipée privant ainsi les caisses sociales de revenus légitimes. D'autres vont être transférés à des filiales ou à des sous-traitants ayant des salaires et des avantages sociaux nettement inférieurs à ceux d'aujourd'hui.

Ainsi, le groupe Total réinvente la délocalisation en France : transferts d'activités dans des structures moins coûteuses et qui pourront recruter du personnel à moindre coût avec des exonérations de charges sociales !!!

Voilà comment un grand groupe français augmente ses profits sur le compte des finances sociales !

A l'heure où tous les candidats à la présidence de la République affirment qu'il est primordial que tous les français retrouvent un emploi stable et correctement rémunéré et que les plus de 55 ans restent en activité, on voit bien que nos grands groupes français s'en moquent et préfèrent dégager des dividendes pour leurs actionnaires.

Plutôt que de proposer des taxes sur les « supers bénéfices », il serait peut-être préférable d'instituer des amendes sur les dégradations sociales pour combler les déficits croissants des caisses publiques.

### **TOTAL, groupe français socialement responsable ?**